



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 DU MARCHÉ DE FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LE CENTRE DE VACANCES LES PRIMEVÈRES A HABÈRE POCHE EN HAUTE-SAVOIE (74) - LOT 2 : LEGUMES, FRUITS FRAIS PRESENTANT DES SIGNES OFFICIELS DE QUALITE ET D'ORIGINE, PASSE AVEC LA SOCIETE LA BIO D'ICI**

**DÉCISION N° DM-25-106  
EN DATE DU 16 AVRIL 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-21-265 du 22 juillet 2021 de signer le marché de fournitures de denrées alimentaires pour le centre de vacances Les Primevères à Habère Poche en Haute-Savoie (74) (lot n°2) avec la société LA BIO D'ICI (notifié le 23/09/2021) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 03 avril 2025 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°1 a pour objet d'augmenter le montant maximum annuel du marché ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société LA BIO D'ICI, sise 1200 avenue de la Houille blanche - 73000 CHAMBERY, représentée par Madame Christine VIRON en qualité de Dirigeante et Cogérante, l'acte modificatif n°1 du marché de fournitures de denrées alimentaires pour le centre de vacances Les Primevères à Habère Poche en Haute-Savoie (74) - Lot n°2 : Légumes, fruits frais présentant des signes officiels de qualité et d'origine.

L'acte modificatif n°1 a une incidence financière sur le montant du marché public :

- Montant maximum annuel initial : 3 000 € HT
- Nouveau montant maximum annuel : 9 000 € HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la  
santé,

***Signé***

**Josy TOP**